



FICHE ACTION 2

La formation citoyenne des jeunes en service civique

Domaine : Jeunesse / Service Civique

Nom de l'action : La formation citoyenne des jeunes en service civique

Objectifs de l'action :

- Sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté et transmettre les valeurs citoyennes du Service Civique
- Savoir apporter les premiers secours

Moyens de l'action :

Moyens humains : 1 ETP (chacun des 4 Coordinateurs d'Equipe & de Projet, en lien avec les 3 chargés de Mission Service Civique), et/ou 1 intervenant extérieur pour la formation théorique ; association agréée par la Sécurité civile pour la formation pratique

Moyens matériels et logistiques : matériel de formation (vidéoprojecteurs, paperboard, diverses fournitures de bureau), salles mises à disposition par la Ville de Dijon rue Camille Flammarion et avenue Edouard Belin

Moyens financiers (autres aides publiques ou privées) : Agence du Service Civique

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) :

Description de l'action

La loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique inscrit l'obligation pour tous les organismes d'accueil de former leurs volontaires :

- à un volet « théorique » comprenant un ou plusieurs modules avec pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté et de transmettre les valeurs citoyennes du Service Civique,
- à un volet « pratique » sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1).

Unis-Cité a décidé de faire de ces formations un parcours citoyen dans le cadre de la mission des jeunes en y consacrant au minimum 7 jours de formation civique et citoyenne durant la mission (un jour de formation par mois de mission). Les Formations Civiques et Citoyennes (FCC) ont pour objectif de sensibiliser les jeunes à des sujets de société, leur permettre d'échanger autour de différents points de vue et prendre du recul sur des

thématiques actuelles. Ainsi, ils pourront mieux appréhender la société dans laquelle ils vivent et confronter leurs points de vue avec d'autres jeunes issus de la diversité.

Ces formations sont délivrées par les salariés d'Unis-Cité, et parfois par des intervenants extérieurs lorsque des partenariats le permettent ou lorsque la thématique abordée est très spécifique et nécessite l'intervention d'un expert (comme les addictions par exemple).

L'ensemble des volontaires bénéficiera donc d'un minimum de 7 jours de formation civique et citoyenne, sur les thèmes suivants:-

1 - Les institutions et la citoyenneté

Objectifs :

- Favoriser l'exercice de sa citoyenneté pendant et après le service civique
- Développer la responsabilité individuelle et collective dans le processus démocratique
- Se mobiliser comme citoyen acteur de la vie politique locale, nationale et européenne

2 - La lutte contre les discriminations et les exclusions

Objectifs :

- Développer le respect de la différence et de l'équité entre tous, pendant et après le service civique
- Défendre les droits fondamentaux des êtres humains, pendant et après le service civique
- Favoriser le respect de la diversité et du mieux-vivre ensemble

3 - La santé et la prévention des conduites à risques

Objectifs :

- Adopter une démarche active de prise en charge de sa santé
- Contribuer à pérenniser le système de santé français
- Préserver sa santé et celle des autres
- Accroître les comportements civiques de responsabilité individuelle
- Développer un état de bien-être physique, psychique et social
- Accroître les comportements civiques d'entraide et de solidarité

4 - Sensibiliser au développement durable

Objectifs :

- Comprendre les enjeux du développement durable et changer ses comportements vis-à-vis de l'environnement

Les Coordinateurs d'Equipe et de Projet (CEP) se réservent le droit d'adapter le parcours de formation de leurs volontaires aux réalités de terrain, aux besoins repérés pour le groupe et aux thématiques des missions.

Les volontaires recevront par ailleurs la formation « pratique » (PSC1), qui sera assurée par une association agréée par la Sécurité Civile (FFSS21- Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme de Côte-d'Or).

Unis Cité pourra également associer, dans la limite des places disponibles, les jeunes volontaires de la Ville de Dijon aux formations proposées par ses partenaires associatifs ou institutionnels (hors formations civiques et citoyennes obligatoires).

Dates ou périodes de l'action

Durant le temps de mission des volontaires

Lieu(x) de déroulement de l'action

Dijon et ses alentours

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) :

Volontaires en Service Civique à Unis-Cité

Tarifs pratiqués :

Gratuit pour les volontaires

Partenaires :

- Association agréée par la Sécurité Civile (FFSS21- Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme de Côte-d'Or)

Critères d'évaluation :

- Nombre de volontaires formés
- Profil des volontaires formés
- Nombre de jours de formation
- Types de formations réalisées
- Bilan qualitatif sur la satisfaction des jeunes
- Nombre de formations proposées aux jeunes volontaires de la Ville de Dijon

Budget prévisionnel annuel de l'action : 53 940€ pour 2023, 58 079€ pour 2024 et 60 081€ pour 2025

Participation financière de la Ville : 6 300€ pour 2023, 6 300 € pour 2024 et 6 300 € pour 2025